

## Rue du Croissant – Le Père Duchêne – La Sociale (André Léo)

### Patrick Delvert

Reprenant un titre fameux pendant la Grande Révolution publié par le Sans-culotte Hébert, les Communards Maxime Vuillaume, Eugène Vermersch et Alphonse Humbert font renaître "**Le Père Duchêne**", avec l'entête du dessinateur et graveur Frédéric Régamey : « **La République ou la mort** ». Imprimé en 8 pages pour 1 sou, il tire à 100 000 exemplaires au 16 rue du Croissant par l'imprimerie Sornet. Daté avec le calendrier révolutionnaire et républicain commencé l'An I, c'est-à-dire en 1792, **c'est le journal le plus lu de la Commune**. Il a un ton très vif, révolutionnaire, presque populiste, avec de gros titres.

**Le 1<sup>er</sup> numéro**, sort le 16 ventôse de l'an 79, c'est-à-dire le 7 mars 1871. Mais après le 11 mars, « Le Père Duchêne » est interdit par un décret du général Vinoy, nommé commandant en chef de l'armée de Paris.

**Le numéro 6** du 30 ventôse (ou 21 mars), premier numéro paru après le 18 mars, titre que « [S]a Grande Joie » est « *de pouvoir enfin causer des affaires de la Nation avec les bons patriotes qui ont chassé tous ces jean-foutres de l'Hôtel-de-Ville* », de donner « *Ses bons avis aux citoyens sur les élections à la Commune de Paris* », « *Avec ses grands remerciements à la Garde nationale et à l'Armée qui, par leur patriotisme, ont su éviter la guerre civile* ». « *Vivent le Peuple, les patriotes et les bons bougres !* »... « *Il faut unir nos forces... obtenir un avantage décisif dans le combat suprême qui va s'engager entre les patriotes, qui se tuent à travailler pour nourrir les jean-foutres qui ne foutent rien et les capitalistes dont l'opulence s'éternise.* »

Mais ce premier « Père Duchêne » de la Commune conclut par un reproche « *à ses bons amis du Comité central* », car écrit-il, **même s'il « n'est pas un ami des journaux réactionnaires... Le Père Duchêne sait ce que c'est d'être supprimé »**. Il réclame donc « *la liberté à tous, surtout à nos ennemis.* »

Le numéro suivant titré « *Le Grand Appel* » pour « *l'organisation de la Commune... [est] pour la suppression radicale de la rousse (c'est-à-dire la police) et l'internement de tous les roussins.* » Il termine par un pamphlet contre « ***l'infâme crapule Trochu, général traître, bas valet de Badingue...*** ».

Le numéro du 5 germinal (ou 26 mars) exhorte le peuple parisien : « ***Votez demain ! Nommez des patriotes, foutre !*** » A ses « *amis du Comité central [qui] ne veut pas la dictature, puisqu'il remet le pouvoir entre les mains du suffrage universel* », il demande **la protection pour ses vendeurs maltraités, injuriés, frappés et volés**, en signalant « *de mauvais bougres réactionnaires [qui] se sont précipités sur une femme et un enfant qui vendaient Le Père Duchêne, ont déchiré leurs exemplaires - sans les payer (!) - et ont donné des coups de canne à l'enfant.* »

Lorsqu'il donne [Ses] « *Bons Avis* » « *à la Commune de Paris, pour qu'elle affirme sa fédération avec les villes qui se sont érigées en communes libres, qu'elle proclame la mise en liberté de Gambon et de Blanqui, arrêtés par la réaction et pour qu'elle prononce la dissolution de l'Assemblée de Versailles* », le Père Duchêne « *convie tous les patriotes à un grand bal sur la place de l'Hôtel de Ville, pour danser la Carmagnole devant le drapeau rouge !* ». Et il annonce la parution d'un autre « *journal : LA SOCIALE !* ».

Avec Anna Krukowskaia-Jaclard et Auguste Vermorel, **André Léo**, membre de la Première Internationale, écrit dans LA SOCIALE, imprimé aussi rue du Croissant. Elle y publie « ***Toutes avec tous*** », « ***Pas de conciliation*** », « ***La Révolution sans la femme, riposte ferme et résolue à la misogynie du général Dombrowski*** ».

Revenant sur la liberté de la presse, La Sociale du 7 avril explique : « ***Dire que la presse est libre, ce n'est pas conférer aux citoyens le droit de tout écrire sans encourir aucune responsabilité... c'est dire tout simplement que ces crimes et délits ne sont désormais justiciables que du droit commun.*** »

Son « *appel au travailleur des campagnes* » repris dans La Sociale du 3 mai, est envoyé par ballons libres vers la province.

Le 9 mai, André Léo y fustige les républicains et révolutionnaires : « ***Ils demandent que la femme ne soit plus sous le joug des prêtres; et il leur déplaît de la voir libre-penseur. Ils veulent bien qu'elle ne travaille pas contre eux, mais ils rejettent son concours dès qu'elle veut agir*** ». Elle soumet au Délégué à la guerre Rossel, l'idée du Docteur Jaclard de fonder des ambulances spéciales, dirigées par des chirurgiens sans préjugés antiféministes, avec des jeunes femmes diplômées de l'école de médecine de Paris.

Pour terminer, dans La Sociale du 15 mai, elle prend la défense de Rossel démissionnaire, accusé de trahison et lance des attaques violentes contre le Comité Central de la garde nationale.

**Vive la Commune ! Vive la Sociale !**